

FACE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE : UN REVENU JUSTE POUR UN TERRITOIRE SOBRE



Par Caroline Lejeune, politiste et directrice de la Fondation Zoein. Chercheure associée à l'Unité ETTIS de l'Inrae de Bordeaux.

Cet article a été publié pour la première fois en décembre 2022 dans le livret “Pour des modèles économiques et des territoires sobres, justes et résilients”, édité suite à l'Université Ephémère organisée par la CTE Tilt et la Fondation Zoein en mai 2022 à Lille.

*« Être indépendant, mais travailler en collectif. Mutualiser nos énergies et nos idées, nos réseaux, nos moyens, pour augmenter notre impact. **Peut-on vraiment gagner sa croûte en promouvant une autre vision du monde et en préservant notre planète?** L'activité collective nous offre une palette d'actions et de compétences, afin de répondre à des problématiques plus globales. Elle nous permet de se soutenir mutuellement dans nos projets encore fragiles qui remettent en cause l'impensé dominant en matière de mobilité. » (Nicolas, entrepreneur à Tilt)*

«Continuer à expérimenter la coopération en allant plus loin, en m'associant avec des gens qui porteront au moins autant que moi les projets (...) Essayer de gagner ma vie correctement en contribuant à un monde plus respirable et plus désirable pour nos enfants. »(Charlotte, entrepreneure à Tilt)¹

La sobriété apparaît ces derniers mois dans les discours institutionnels et politiques comme une voie pour répondre à l'urgence d'agir face aux basculements écologiques, basculements dont les territoires et leurs habitants peuvent désormais chaque jour faire l'expérience concrète. La sobriété deviendrait-elle (enfin !) acceptable pour être considérée comme une méthode d'accompagnement vers le changement de l'action publique et répondre à l'urgence écologique ?

La sobriété n'est pas une notion nouvelle. Elle fait l'objet de travaux depuis les années 60 par les mouvements intellectuels décroissants. Elle est aussi un des leviers principaux de la maîtrise en la demande en énergie dans les scénarios Négawatt.²

1- Extrait des documents préparatoires de l'Université Ephémère de Tilt.

2 - Pour consulter et suivre les travaux de l'association Négawatt : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022>

A l'échelle des Hauts-de-France, la sobriété énergétique est investie depuis 2010 par des acteurs associatifs, scientifiques, institutionnels pour identifier ses modalités d'application et de mise en œuvre dans les politiques locales³. La production d'expertise, de recherche-action et la diffusion d'outils innovants auprès d'une diversité d'acteurs régionaux a animé et anime toujours une réflexion sur les trajectoires sociale et politique de la descente énergétique dans l'espace territorial.⁴ Les politiques locales peinent pourtant à considérer la sobriété comme une méthode d'action publique permettant de conjuguer les efforts de réduction de la consommation des besoins en énergie et de planification du territoire régional au contexte d'urgence écologique. La première Coopérative de Transition Écologique (CTE) en France dénommée Tilt pour « Territoires et Initiatives Locales de Transition » née à Grande-Synthe en 2019, a été créée pour poursuivre ces deux objectifs en y associant les enjeux de redistribution sociale. Pour se faire, cette expérimentation pose **la question du revenu juste et de l'emploi à l'échelle des territoires Hauts-de-France comme levier de transformation de l'action publique.**

Comme l'exprimait Damien Carême lors du lancement de Tilt en 2019 : « *La perspective de retrouver une croissance soutenue est un leurre, celui d'un modèle de développement totalement en fin de vie. S'ouvre devant nous un autre imaginaire, celui de la coopération et de la solidarité écologique. C'est de cela que parle le Revenu de Transition Écologique, afin de développer localement des dispositifs à visage humain pour anticiper et produire des activités à finalité écologique.* ». Ce projet porte l'ambition d'engager et de soutenir les activités économiques porteuses de sens et de construire avec les acteurs du territoire de nouveaux modèles économiques soutenables à partir du Revenu de Transition Écologique et des Coopératives de Transition Écologique qui gouvernent sa mise en œuvre.

Comme l'explique Virage énergie : « *La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportements, de modes de vie et d'organisations collectives (moindre usage de la voiture, régime alimentaire saisonnier et moins carné, approvisionnement local, etc.). Une société engagée dans la sobriété énergétique modifiera ses normes sociales et ses imaginaires collectifs au profit d'une réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie. La sobriété énergétique se distingue de l'efficacité énergétique qui fait appel exclusivement à des technologies permettant de réduire les consommations d'énergie à l'échelle d'un objet ou d'un système donné (véhicule moins consommateur, bâtiment rénové, appareil performant, etc.).*»⁵

3 - Voir en particulier la synthèse de l'étude « Mieux vivre en région Nord-pas de calais : pour un virage énergétique et transformations sociétales » publié en 2016 par l'association Virage énergie. Pour aller plus loin, voir aussi : Barbara Nicoloso, 2022, Engager des politiques locales de sobriété, Paris, Le Passager Clandestin.

4 - Pour en savoir plus, voir : Luc Semal, Mathilde Szuba et Bruno Villalba, 2014, Natures Sciences et Sociétés, vol. 22, pp. 351-358. Projet valorisé dans la publication suivante : Luc Semal et Bruno Villalba (dir.), 2017, Sobriétés énergétiques : contraintes matérielles et équité sociale, Paris, Quae. Voir aussi : Barbara Nicoloso, 2021, Petit traité de sobriété énergétique, éd. Charles Léopold Mayer, coll. Poche.

5 - Synthèse de l'étude, « Mieux vivre en région Nord-pas de calais : pour un virage énergétique et transformations sociétales » publié en 2016 par l'association Virage énergie, p.7

Les entrepreneur.e.s engagé.e.s dans Tilt développent leurs activités dans cette perspective de sobriété. Ils contribuent à soutenir cette vision des changements de comportements, de modes de vie et d'organisations collectives. Qu'ils ou elles soient en reconversion professionnelle ou en insertion, la conscience de l'urgence écologique les pousse à agir à leur échelle et à travers leur activité pour développer des solutions et des méthodes de travail. L'expérimentation du Revenu de Transition Écologique en fait aujourd'hui l'expérience.

En effet, les entrepreneur.e.s développent des activités économiques destinées à accompagner d'autres rapport à la mobilité, à l'alimentation, au recyclage, à la créativité, à la santé et au soin, au rapport à soi et aux autres. Ces initiatives sont par nature sobre sur le plan économique et écologique et participent, parmi d'autres, à **dessiner de nouveaux imaginaires collectifs** et à œuvrer pour une évolution des modes de vie. Néanmoins, si ce type d'activités est porteuse de valeurs qui fait sens pour une économie réelle, il ne conduit pas automatiquement à des revenus suffisants pour vivre dignement. L'équilibre entre l'engagement personnel et collectif et le fait de subvenir aux besoins quotidiens n'est donc pas des plus aisés.

Après deux ans d'existence, **le projet économique et politique d'entraide** initié par Tilt tente de réduire cette tension dans une certaine mesure. A l'interne de la coopérative, la gouvernance partagée tout comme une partie du sociétariat y contribue. **Sont ainsi portées des réflexions sur la mutualisation des besoins et des compétences, ou encore l'ouverture des domaines d'intervention vers de nouvelles filières d'activité, la transition intérieure comme levier vers d'autres formes d'organisations du travail etc.** L'accompagnement « sur mesure » que Tilt met œuvre rend cela possible dans les parcours de conversion professionnelle ou d'insertion, et dans le développement d'activités économiques. A ce stade les domaines d'activités et les champs d'intervention des entrepreneur.e.s se diversifient ; des pôles de compétences naissent autour des biens et des services. **Un projet collectif se dessine pas à pas autour de ces logiques d'entraide et participe à accorder de la reconnaissance sociale à chacun.e et à favoriser aussi, quand c'est possible, des revenus dignes.**

Cette entraide se tisse également entre Tilt, les entrepreneurs et le système d'acteurs locaux (institutions, partenaires), qui par leurs fonctions respectives concourent au déploiement des activités économiques, à la recherche-action et de fait aussi à la diffusion des valeurs sociales et écologiques liés au changement de comportements et de paradigme. Cette politique d'entraide nourrit actuellement une réflexion sur les leviers potentiels d'une économie soutenable et locale de la coopération et de la fonctionnalité. Sa portée pourrait potentiellement accompagner la mutation des emplois, l'émergence de filières locales dédiées à la production énergétique et alimentaire, à la rénovation énergétique des bâtiments, au recyclage et de gestion des déchets et au soutien à la mutation de l'emploi local vers plus de soutenabilité, à condition que cette dynamique soit corrélée aux scénarios de descente énergétique. **Ces leviers pourraient enfin accompagner le changement d'échelle – passer d'initiatives éparses et à la marge, à une véritable politique de planification d'une économie locale sobre, destinées à faire évoluer les organisations collectives, les imaginaires et à accompagner l'action publique.**

En résumé, l'expérimentation de Tilt nous apprend – à ce stade - qu'une dynamique d'économie locale et soutenable repose en Hauts-de-France sur deux leviers :

- Le premier est **l'adéquation entre l'exercice d'une activité économique sobre et d'un droit à un revenu juste.**
- Le second est **la construction d'un système de coopération territoriale** permettant de mutualiser les besoins et les compétences du territoire pour impulser et soutenir des écosystèmes d'activités à l'échelle micro-locale.

Ainsi en contexte d'urgence écologique, cette tension permanente entre l'exercice d'une activité économique sobre et d'un droit à un revenu juste interpelle l'action publique locale sur sa capacité à reconnaître les valeurs sociale et écologique véhiculées par ce type d'initiative et d'engagements. Elle l'invite également à considérer qu'**une politique de planification écologique repose sur des dispositifs d'accompagnement et de recherche-action capable d'impulser, par son ingénierie, des systèmes de coopérations et d'entraide.** A ce titre, Tilt, en tant « qu'entrepreneur de cause » constitué en réponse à l'urgence écologique, forme un dispositif de référence et d'innovation sociale pour mettre en œuvre une économie territoriale de sobriété.
